

PROGRAMMES DE SOUTIEN DU CRILCQ À L'UQAM EN VIGUEUR DU 1^{ER} JUIN 2017 au 31 MARS 2018 MEMBRES RÉGULIERS-ÈRES

Le Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises à l'Université du Québec à Montréal appuie ses membres dans leurs projets par des programmes de soutien répartis en deux volets : STRUCTURATION et DIFFUSION.

STRUCTURATION | Le Centre soutient ses membres régulier-ère-s par des subventions de structuration ou de transition, en vue de développer un projet de recherche collectif ou la mise en commun de projets de recherche, dans le but d'encourager les membres à déposer une demande de financement pour le réaliser, ou de reformuler leur demande pour la déposer à nouveau. Enfin, un programme de soutien à la diffusion des ouvrages des membres permet d'acheter des exemplaires des publications récentes des membres pour le Centre de documentation du CRILCQ à l'UQAM et pour la diffusion.

DIFFUSION | Le Centre appuie ses membres qui organisent des activités liées à la recherche (tables rondes, journées d'études, colloques, congrès) et les encourage à faire connaître leurs travaux par l'entremise de conférences et de communications, au Québec et à l'étranger. Les membres régulier-ère-s peuvent également profiter de ce programme pour inviter des conférencier-ère-s (chercheur-e-s, artistes, professionnel-le-s) dans le cadre d'événements publics. **INSÉRER** : soutien à l'édition.

DIRECTIVES GÉNÉRALES

- Les demandes de soutien peuvent être déposées en tout temps.
- Chaque demande de soutien est évaluée selon le mécanisme et les critères propres à chaque programme.
- Le soutien accordé par le Centre doit être utilisé aux fins pour lesquelles il a été octroyé. Si le montant n'est pas utilisé, en partie ou en entier, avant la date précisée dans la lettre de réponse, il ne pourra être reporté.
- Afin d'accommoder les chercheur-e-s, toute demande au programme de soutien à la diffusion doit porter sur une activité ayant lieu durant la période allant du 1^{er} juin 2017 au 31 mai 2018. Un-e chercheur-e souhaitant déposer une demande pour une activité ayant lieu après cette dernière date devra attendre l'annonce des programmes de l'année suivante.
- Le soutien que peut apporter le Centre doit, dans la mesure du possible, être complémentaire à d'autres demandes de financement.

Toute demande de soutien à l'un ou l'autre de ces programmes est évaluée par la coordination du Centre, qui vérifie son admissibilité avant de la soumettre à la direction du CRILCQ à l'UQAM ou à un-e membre de son comité exécutif pour approbation. Une réponse est ensuite transmise par écrit au-à la demandeur-e.

Tous les programmes sont en vigueur jusqu'au 31 mars 2018 (31 mai 2018 pour les programmes de soutien à la diffusion). De nouveaux programmes seront annoncés au printemps 2018 pour l'année 2018-2019.

Toute demande peut être envoyée par la poste ou par courriel ou remise en personne à :

CRILCQ à l'UQAM

Université du Québec à Montréal
Local J-4285
C.P. 8888, succ. Centre-ville
Montréal, Qc H3C 3P8
crilcq@uqam.ca

Le Centre peut conseiller et apporter un soutien aux chercheur-e-s dans le cadre de la préparation de leurs demandes auprès des organismes subventionnaires (FRQ-SC, CRSH, FCI, etc.). L'élaboration, la rédaction et le dépôt des demandes demeurent la responsabilité de chaque chercheur-e.

PROGRAMMES DE SOUTIEN À LA STRUCTURATION

Soutien à la structuration de la recherche

Le CRILCQ à l'UQAM soutient l'élaboration de projets de recherche collectifs ou la mise en commun de projets de recherche de ses membres régulier-ère-s, en vue de leur permettre de déposer une demande de financement (au FRQSC, au CRSH ou à d'autres organismes subventionnaires) pour le réaliser.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Le projet doit regrouper au moins deux (2) membres du CRILCQ (à l'UQAM ou d'un autre site).
- Le-la demandeur-e principal-e doit être membre régulier-ère du CRILCQ à l'UQAM.
- Le projet doit mener au dépôt d'une demande de financement auprès d'un organisme externe et une copie de la demande doit alors être transmise au CRILCQ à l'UQAM.

VALEUR MAXIMALE DU SOUTIEN À LA STRUCTURATION :

1 500 \$

PRÉSENTATION DE LA DEMANDE

La demande de soutien à la structuration doit être transmise à la coordination du CRILCQ à l'UQAM par courriel (crilcq@uqam.ca) et doit contenir les informations suivantes :

- le titre du projet ;
- le nom et l'affiliation du ou des collaborateurs.trices ;
- un résumé du projet de 15 lignes maximum ;
- un budget qui précise si le soutien du CRILCQ est complémentaire à d'autres sources de financement et si oui, qui spécifie la part demandée au CRILCQ et les frais qui seront assumés par la subvention du CRILCQ.

Soutien à la transition de la recherche

Le CRILCQ à l'UQAM accorde un soutien à la transition aux chercheur-e-s dont les projets de recherche ont été recommandés par les organismes, mais qui n'ont pas obtenu de subvention.

VALEUR MAXIMALE DU SOUTIEN À LA TRANSITION

- 1 500 \$

PRÉSENTATION DE LA DEMANDE

La demande de soutien à la transition doit être transmise à la coordination du CRILCQ à l'UQAM par courriel (crilcq@uqam.ca) et être accompagnée de la lettre annonçant les résultats.

Soutien à l'achat institutionnel des ouvrages des membres

Le CRILCQ à l'UQAM soutient la diffusion des ouvrages publiés, édités ou dirigés par ses membres durant l'année courante (1^{er} juin 2017- 31 mai 2018).

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Le-la membre doit être l'auteur-e du livre ou l'éditeur-trice ou le-la directeur-trice de l'ouvrage.
- L'ouvrage doit porter partiellement ou entièrement sur le Québec ou s'inscrire dans l'un des trois grands axes de recherche du CRILCQ.

Si la demande de soutien est approuvée, le Centre achètera quelques exemplaires de l'ouvrage puis en disposera selon ses besoins et les suggestions faites par le-la demandeur-e. Le Centre se réserve le droit de déterminer le nombre de copies à acheter.

PRÉSENTATION DE LA DEMANDE

La demande de soutien à l'achat institutionnel des ouvrages des membres doit être transmise à la coordination du CRILCQ à l'UQAM par courriel (crilcq@uqam.ca) et doit contenir les informations suivantes :

- la référence bibliographique complète de l'ouvrage ;
- le communiqué de presse de la maison d'édition si disponible ;
- le texte de présentation de la 4^e de couverture ;
- la couverture du livre en fichier numérique (pdf. et/ou jpg).

PROGRAMMES DE SOUTIEN À LA DIFFUSION

Soutien à la présentation d'une conférence ou d'une communication et/ou à l'invitation d'un-e conférencier-ère (chercheur-e, artiste, professionnel-le) Soutien à l'édition.

Le CRILCQ à l'UQAM encourage ses membres régulier-ère-s :

- à faire connaître leurs travaux par l'entremise de conférences et de communications, au Québec et à l'étranger ;
- à inviter des conférencier-ère-s (chercheur-e-s, artistes, professionnel-le-s) dans le cadre d'événements publics ;
- à publier ou à faire traduire les résultats de leurs recherches.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ (présentation d'une conférence ou d'une communication)

- La demande doit être déposée avant la date prévue de la conférence ou de la communication.
- La conférence ou la communication doit être publique et doit pouvoir être annoncée sur le site Web du CRILCQ, dans *Bérénice* (le bulletin du CRILCQ) et dans le réseau de diffusion du CRILCQ.
- Le nom du CRILCQ à l'UQAM ou son logo doit figurer sur tout matériel promotionnel (affiche, programme, etc.) qui serait émis dans le cadre de la conférence ou de la communication.
- La conférence ou la communication doit avoir lieu avant le 31 mai 2018 (le-la chercheur-e souhaitant organiser une activité qui aurait lieu après le 31 mai 2018 devra attendre l'annonce des programmes de soutien pour 2018-2019 avant de présenter sa demande).
- Dans le cas du soutien à l'édition, l'ouvrage ne doit pas être paru au moment de la demande.

FRAIS ADMISSIBLES

- Frais de déplacement et d'hébergement
- Frais d'inscription et d'adhésion à un congrès
- *Per diem*

VALEUR MAXIMALE DU SOUTIEN

1 000 \$ par membre, par année.

PRÉSENTATION DE LA DEMANDE

La demande de soutien à la présentation d'une conférence ou d'une communication doit être transmise à la coordination du CRILCQ à l'UQAM par courriel (crilcq@uqam.ca) et doit contenir les informations suivantes :

- le titre de la conférence ou de la communication ;
- la date, l'heure et le lieu de la conférence ou communication, y compris le nom de l'événement ou du cours/séminaire auquel elle se rattache, s'il y a lieu ;
- un résumé (10 lignes maximum) de la conférence ou communication ;
- un budget : présenter en 8 lignes maximum vos besoins financiers et le budget total confirmé de votre projet, qui précise si le soutien du CRILCQ est complémentaire à d'autres sources de financement et si oui, qui spécifie la part demandée au CRILCQ et les frais qui seront assumés par la subvention du CRILCQ.
- Dans le cas du soutien à l'édition : indiquer la référence bibliographique complète de l'ouvrage à paraître.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ (pour l'invitation d'un.e conférencier.cière)

- La demande doit être déposée avant la date prévue de la conférence.
- La conférence doit être publique et doit pouvoir être annoncée sur le site Web du CRILCQ, dans *Bérénice* et dans le réseau de diffusion du CRILCQ.

- La conférence peut faire partie d'un cours ou d'un séminaire.
- Le nom du CRILCQ à l'UQAM ou son logo doit figurer sur tout matériel promotionnel (affiche, programme, etc.) qui serait produit pour annoncer la conférence.
- La conférence doit avoir lieu avant le 31 mai 2018 (le-la chercheur-e souhaitant organiser une activité qui aurait lieu après le 31 mai 2018 devra attendre l'annonce des programmes de soutien pour 2018-2019 avant de présenter sa demande).

FRAIS ADMISSIBLES

- Frais de déplacement et d'hébergement
- *Per diem*
- Honoraires professionnels (un cachet peut être versé à un-e chercheur-e qui n'est ni étudiant-e, ni professeur-e, à un-e artiste ou à un-e professionnel-le qui n'est pas employé par l'UQAM)

PRÉSENTATION DE LA DEMANDE

La demande de soutien à l'invitation d'un.e conférencier.rière doit être transmise à la coordination du CRILCQ à l'UQAM par courriel (crilcq@uqam.ca) et doit contenir les informations suivantes :

- le nom du-de la conférencier-ère et son affiliation universitaire et départementale (s'il y a lieu) ;
- le titre de la conférence ou communication ;
- la date, l'heure et le lieu de la conférence ou communication, y compris le nom de l'événement ou du cours/séminaire auquel elle se rattache, s'il y a lieu ;
- un résumé (10 lignes maximum) de la conférence ou communication ;
- un budget : présenter en 8 lignes maximum vos besoins financiers et le budget total confirmé de votre projet qui précise si le soutien du CRILCQ est complémentaire à d'autres sources de financement et si oui, qui spécifie la part demandée au CRILCQ et les frais qui seront assumés par la subvention du CRILCQ.

FRAIS ADMISSIBLES (pour le soutien à l'édition)

- Frais d'édition : révision, traduction, droits de reproduction, subvention directe à l'éditeur.

PRÉSENTATION DE LA DEMANDE

La demande de soutien à l'édition doit être transmise à la coordination du CRILCQ à l'UQAM par courriel (crilcq@uqam.ca) et doit contenir les informations suivantes :

- La référence bibliographique de l'ouvrage à paraître et le montant demandé.

[Consulter le tableau récapitulatif du Programme Diffusion pour connaître en un coup d'œil tous les détails des modalités du soutien offert.](#)

PROGRAMME DIFFUSION | Modalités de soutien du CRILCO à l'UQAM : conférence ou communication; organisation d'activités (table ronde, journée d'étude, colloque, congrès)

	ORGANISATEUR-TRICE-S MEMBRES DU CRILCO	APPEL À COM. M. [1]	NOMBRE DE CONFÉRENCE R-ÈRES MEMBRES DU CRILCO	NOMBRE DE CONFÉRENCE R-ÈRES AU TOTAL	ÉVÈNEMENT PUBLIC ET ANNONCÉ PAR LE CRILCO [2]	SOUTIEN POSSIBLE DU CRILCO	DÉPENSES ADMISSIBLES
CONFÉRENCE OU COMMUNICATION INDIVIDUELLE + CONFÉRENCIER.C IÈRE INVITÉ-E-S + SOUTIEN À L'ÉDITION	Un-e (1) membre régulier-ère	s.o.	Un-e (1) membre régulier-ère OU un-e (1) invité-e d'un-e membre régulier-ère	s.o.	✓ Exigé	• 1 000 \$ accordés par membre, par année	<ul style="list-style-type: none"> Frais de déplacement et d'hébergement, per diem Frais d'inscription et d'adhésion à un congrès Honoraires professionnels (pour les conférencier-ère-s invité-e-s qui ne sont ni étudiant-e-s, ni professeur-e-s)
CYCLE DE CONFÉRENCES, ATELIER, TABLE RONDE ET JOURNÉE D'ÉTUDE	Au moins un-e (1) membre régulier-ère du CRILCO à l'UQAM	s.o.	Au moins un-e (1) membre régulier-ère du CRILCO	Plus de 3	✓ Exigé	• Maximum de 400 \$	<ul style="list-style-type: none"> Frais d'édition : révision, traduction, droits de reproduction, subvention directe à l'éditeur. Frais de déplacement et d'hébergement, per diem pour les conférencier-ère-s et les organisateur-trice-s Salaires pour les étudiant-e-s et les postdoctorant-e-s engagé-e-s pour coordonner l'événement Frais d'impression Frais de représentation/de réception (jusqu'à 20 % de l'aide accordée par le CRILCO)
COLLOQUE	Au moins un-e (1) membre régulier-ère du CRILCO à l'UQAM	✓ Exigé	Au moins deux (2) membres du CRILCO	Plus de 8	✓ Exigé	• Maximum de 1 200 \$	<ul style="list-style-type: none"> Frais de déplacement et d'hébergement, per diem pour les conférencier-ère-s et les organisateur-trice-s Salaires pour les étudiant-e-s et les postdoctorant-e-s engagé-e-s pour coordonner l'événement Honoraires professionnels (graphisme, traduction) Frais d'impression Frais de location de salle Frais de représentation/de réception (jusqu'à 20 % de l'aide accordée par le CRILCO)

[1] L'appel doit être ouvert au grand public. Il ne peut être destiné qu'aux seul-e-s membres d'une association ou d'un département. | [2] Ne doit pas faire partie d'un cours ou d'un séminaire, SAUF dans le cas d'une conférencier-ère invitée. |

ANNEXE | MODE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS ADMISSIBLES

Le CRILCQ à l'UQAM n'est pas autorisé à verser le montant du soutien accordé dans un compte au nom du-de la demandeur-e. Tout financement est administré par la coordination du Centre, qui soumet les demandes de paiements et de remboursements aux Services financiers de l'UQAM.

En fonction du règlement et des directives en vigueur émis par les Services financiers de l'UQAM et selon les règles d'utilisation des subventions provinciales et fédérales, tout-e récipiendaire d'un soutien du CRILCQ à l'UQAM devra obligatoirement remplir l'un des documents suivants en prenant rendez-vous avec la coordination du Centre, afin de pouvoir obtenir le paiement ou le remboursement des frais admissibles dans les programmes de diffusion ou de formation :

- **DIFFUSION | Présentation d'une conférence ou d'une communication ; organisation d'une activité ; invitation d'un-e conférencier-ère (remboursement de frais de transport, *per diem*)**

FORMULAIRE DE RAPPORT DE DÉPENSE, dûment rempli et signé. Ce formulaire doit inclure les renseignements et pièces justificatives suivant-e-s : l'identification et les coordonnées du-de la demandeur-e ou celles de son-sa conférencier-ère invité-e ; l'objectif et les dates du voyage (le cas échéant) ; les dates de la-des activité-s auxquelles le-la demandeur-e participe et la-les destinations ; une preuve de participation (une lettre, un courriel, un programme, un communiqué) ; le type et le montant autorisé de *per diem* (le cas échéant) ; le détail concernant le véhicule utilisé (le cas échéant) ; les factures originales d'hébergement et la preuve de paiement (reçu de carte de crédit ou reçu signé) ; les factures originales de transport (billets d'avion, de train ou d'autobus incluant cartes d'embarquement, location d'automobile incluant pleins d'essence au lieu de destination) et les preuves de paiement (reçu de carte de crédit ou reçu signé) ; les reçus officiels de paiement de frais d'inscription à un colloque ou à un congrès (le cas échéant) et le programme ; toute autre facture originale pertinente ; dans le cas d'un-e invité-e étranger-ère, le détail du compte bancaire et les numéros de transferts internationaux fournis par l'institution bancaire devant recevoir le virement ; la preuve du taux de change pour chaque journée d'un séjour à l'étranger liée à une activité couverte par le soutien.

- **DIFFUSION | Invitation d'un-e conférencier-ère (cachet)**

FORMULAIRE D'HONORAIRES PROFESSIONNELS, dûment rempli et signé. Ce formulaire doit inclure les renseignements et pièces justificatives suivant-e-s : l'identification et les coordonnées du-de la conférencier-ère invité-e ; la date et le titre de la conférence ; une preuve de participation (une lettre, un courriel, un programme, un communiqué).

Le Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ) réunit des chercheurs provenant de plusieurs universités et œuvrant en études littéraires, théâtrales, artistiques, musicales et en histoire culturelle. Il a pour mission de contribuer à une meilleure connaissance de la littérature et de la culture du Québec, tant par de grands travaux de synthèse que par la réflexion théorique sur la littérature et la culture contemporaines.